

Sous la direction de
Marie-Claude SAINT-PÉ et Sandrine LELY

**L'APPROCHE DE GENRE
DANS LA DÉCONSTRUCTION SOCIALE
DU HANDICAP**

Actes de la journée d'étude
du samedi 14 juin 2008
À l'Institut international de Recherche-action – 2IRA
Avec le soutien de l'Institut Émilie du Châtelet

2009

2IRA



Institut International
de Recherche-Action



 **île de France**

2IRA



Institut International
de Recherche-Action

5, place des fêtes 75019 Paris - <http://www.2ira.org/>

L'Institut international de Recherche-action - 2IRA a vocation à promouvoir et à développer la recherche-action auprès des praticiens sociaux. Il se constitue en un réseau international de compétences inter-disciplinaires sur les questions d'autodétermination, d'empowerment, d'égalité des chances entre les hommes et les femmes, de lutte contre toutes formes de discrimination, de partenariat inter-institutionnel et inter-culturel, d'économie sociale et solidaire, de validation des acquis de l'expérience et de changement dans les pratiques sociales.

2IRA recherche des formes de validation institutionnelle des acquis de l'expérience en rapport avec le niveau des formations par la recherche-action qu'il assure et par la capitalisation, la valorisation des acquis de l'expérience des membres de l'université des acteurs-chercheurs-auteurs.

2IRA évolue en milieu rural et urbain, en France, en Europe et au Sud (Afrique, Caraïbes, notamment).

2IRA s'inscrit dans les réseaux de solidarité internationale, de l'économie sociale et solidaire, dans les réseaux institutionnels européens de l'ensemble des pratiques sociales (handicap, femmes, lutte contre toutes formes de discrimination, développement) et des universités.



IEC, Musée de l'Homme, 17 Place du Trocadéro 75116 Paris - <http://www.emilieduchatelet.org/>

L'Institut Émilie du Châtelet (IEC) est né en 2006, à l'initiative du Conseil régional d'Île-de-France. Sa création s'inscrit parmi différentes initiatives visant à combler le retard de la France en matière d'études sur les relations hommes-femmes et la contrainte de genre; des études en plein essor dans la plupart des pays développés, en raison de leur intérêt tant scientifique que sociétal.

L'IEC a pour objectifs la promotion des recherches sur les femmes, le sexe et le genre; leur intégration au corpus des savoirs communs; le développement de ces recherches dans toutes les disciplines; la multiplication des enseignements sur ces savoirs; la synergie entre le monde de la recherche et les acteurs sociaux, économiques, politiques, associatifs et institutionnels.

L'IEC est une fédération de recherche abritée sur le site Chaillot du Muséum National d'Histoire Naturelle, le Musée de l'Homme. Elle rassemble le Muséum National d'Histoire Naturelle, le CNRS département «Homme et Société», l'Institut National d'Études démographiques (INED), le Conservatoire National des Arts & Métiers (CNAM), la Fondation Nationale des Sciences Politiques (FNSP), l'Université Paris 7-Denis Diderot, l'Université Paris X-Nanterre, l'Université Paris-Sud XI, l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) Paris, l'École des Hautes Études Commerciales (HEC) Paris.

Les actes de la journée d'étude peuvent être téléchargés au format pdf sur le site internet de 2IRA : - <http://www.2ira.org/>

© Institut international de Recherche-action – 2IRA, 2009. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Pour citer cet article :

Poggi (Dominique), « L'approche de genre dans la déconstruction sociale du handicap. Synthèse de la journée », *L'approche de genre dans la déconstruction sociale du handicap*, actes de la journée d'étude du 14 juin 2008 à L'Institut international de Recherche-action (Paris), publiés sous la dir. de Marie-Claude Saint-Pé et Sandrine Lely, Paris, 2IRA, 2009, p. 53-57

Cet article est disponible en ligne à l'adresse : <http://www.2ira.org>

L'APPROCHE DE GENRE DANS LA DÉCONSTRUCTION SOCIALE DU HANDICAP. SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE

Par Dominique Poggi

Introduction

Le handicap est une construction sociale, et les femmes en situation de handicap subissent une double discrimination. A cet égard les chiffres sont parlants :

Il y a 300 millions de femmes handicapées dans le monde.

Le taux d'alphabétisation est de 1 %.

Un quart de ces femmes ont accès au monde du travail, elles sont deux fois moins que les hommes à travailler.

Le taux de violences est trois fois plus élevé et elles ont plus de risques d'être victimes de viols que les autres femmes.

Par ailleurs, on observe des évolutions sur différents plans :

La terminologie change : invalide, infirme, personne handicapée, usagers.

On assiste à l'émergence d'associations de personnes handicapées.

Les dispositifs médico-sociaux connaissent aussi des transformations avec les lois de 2002 et de 2005.

L'association 2IRA accompagne par la recherche action à la fois des professionnels et des usagers afin de développer l'autodétermination, l'empowerment, la démocratie participative et l'inclusion ; et ce pour acquérir du pouvoir sur sa propre vie, pour être et vivre comme tout le monde, pour soutenir l'émancipation face à l'assignation.

Le projet de recherche à venir est exigeant, il demande l'implication volontaire d'hommes et de femmes reconnu-e-s handicapé-e-s dans un processus de production de savoirs inédits, pour aboutir à une déconstruction théorique et pratique de l'assignation au handicap.

Double invisibilité et transformation du regard au cours du temps

On observe un désintérêt des historiens de l'art pour le corps malade, difforme, différent, aboutissant à une invisibilité tant des femmes que des corps infirmes ; dans les recherches menées par les anthropologues sur les corps mutilés, le genre est le point absent.

Par ailleurs, le regard des artistes évolue, du XVI^e au XVIII^e siècle les difformités sont soit considérées comme un détail, soit banalisées, car alors le concept de handicap n'existe pas, ensuite les handicaps sont masqués. En tout cas, à cette époque, les regards sont bienveillants, neutres, sans moquerie car les infirmes ne sont pas exclus, ils représentent l'humanité souffrante. Ils ne sont pas la figure de l'autre, (alors que les monstres le sont et que les nains sont entre les deux.)

Mais où sont les femmes infirmes, handicapées ? Elles sont soit montrées comme de vieilles femmes soit comme des femmes seules avec enfants. On n'en voit que dans certaines peintures religieuses, et on ne connaît qu'une seule représentation d'un appareillage de femme et c'est l'image d'un miracle puisque la femme largue ses béquilles ! On doit ainsi aller chercher aux frontières de l'art pour voir des représentations de femmes différentes.

Pertinence de l'analyse genrée des pratiques sociales

L'association Advocacy, qui intervient en soutien à l'accès aux droits, a procédé à une analyse genrée des demandes de soutien et des réponses apportées.

Il apparaît que les hommes sont plus isolés, vivant plus de rupture de liens, tandis que les femmes se trouvent plus engagées dans des relations familiales qui peuvent être source de conflit voire d'ingérence.

Confronté-e-s à des discriminations et/ou à du harcèlement, les femmes sont plus souvent mises en invalidité tandis que les hommes vont plus souvent porter plainte.

Les femmes sont plus nombreuses à avoir besoin d'aide pour éviter ou pour sortir d'une curatelle/tutelle. Et ce, dans des circonstances telles que le choix d'un compagnon, la décision de se marier, de déménager, ou encore le projet d'une création d'entreprise.

On dispose de quelques données genrées, on sait par exemple que 11 hommes et seulement 3 femmes ont demandé un soutien pour effectuer un recours auprès de la maison départemental des personnes handicapées, mais à ce jour aucune étude systématique n'a été menée. Il y aurait donc lieu d'investiguer dans ce domaine.

Quelques éléments permettent de dire que l'on assiste à un renforcement des stéréotypes de genre : les hommes sont plus aux prises avec la justice tandis que les femmes sont plus en demande de droits sociaux.

On remarque aussi que les femmes sont plus souvent en contact avec les services sociaux que les hommes. Les hommes expriment plus que les femmes des demandes de justice et de réparation, ils attendent l'aide d'un avocat. Les femmes sont plus en demande d'accompagnement.

Par ailleurs, les femmes sont confrontées à de multiples mises sous curatelle dès qu'elles n'assument pas les fonctions traditionnellement dévolues aux femmes. Pour les hommes les mesures de curatelle interviennent en cas de problèmes liés à la gestion de l'argent.

Les arguments mis en avant pour soutenir une demande ne sont pas les mêmes non plus : les hommes doivent faire valoir leur non dangerosité, leur employabilité et l'existence d'un entourage ; les femmes doivent montrer qu'elles sont dans des relations non conflictuelles et en famille.

La stigmatisation est la même mais elle prend des formes différentes, elle épouse les stéréotypes de genre. Ces représentations sont à déconstruire tant chez les personnes que chez les professionnels et les associations.

Réflexion identitaire et double hors norme

L'association « Femmes pour le dire, femmes pour agir » pose la question suivante : Quelle identité veut-on ? Celle de femmes en situation de handicap ou celle de femmes citoyennes avec des capacités et des diversités qui permettent d'être autrement ? Une identité de femme, de mère, de travailleuse, de militante, d'engagée politique et non une identité définie par le seul handicap. Alors les différences peuvent enrichir la société.

La démultiplication, le cumul de situations hors norme complique la vie des femmes porteuses de diversités corporelles, physiques, psychiques : quand elles veulent être mères, elles rencontrent beaucoup d'objections, ce qui n'est pas le cas pour les hommes ; elles s'entendent dire, (par leur famille, amis, voisins) « Tu ne vas pas mettre un enfant handicapé de plus au monde ! » et à cause de cette double hors norme de femme pas conforme, on ne leur laisse pas choisir ; bien au contraire, elles sont confrontées à un processus d'infantilisation

De plus il n'y a guère de maternité accessible, ni de table gynécologique adaptée.

Au fond, la maternité de femmes en situation de handicap augmente l'angoisse sociale face à une vie qui ne sera pas dans les normes, un lien est établi entre femme, difformité, péché, mauvais sort ; la différence des femmes dérange, elle est synonyme de défaut, de désordre. Et ce d'autant que les hommes eux ne sont pas très présents : Dans 80 % des couples avec enfants handicapés, les pères sont partis.

Ce qui pèse dans la maternité des femmes porteuses de différence, c'est le regard des autres : « On ne croit pas en notre imaginaire, en notre capacité à inventer une autre manière d'être au monde. »

La stratégie consiste alors à être persuadée de sa richesse personnelle et à se souvenir que le désir d'aimer son enfant est essentiel : l'enfant se structure dans cet échange d'amour mutuel.

Enfin, il y a lieu d'élargir la réflexion et de faire le lien avec d'autres interdits et violences telles que les viols, excisions, ligature et stérilisation imposées.

Déconstruction sociale et grand renversement

Le handicap est une construction culturelle, un construit social basé sur une assignation des personnes en situation de handicap à une place, un rôle, un statut ; assignation qui fait écho à celle des femmes dans un système patriarcal.

Un des outils de cette assignation est la notion d'acceptation : on attend des personnes qu'elles « acceptent leur handicap ». Dans le débat de cette journée, il a été répondu : « Non, nous n'avons pas à accepter le handicap, nous vivons avec ! »

Trop souvent en effet, on incite les personnes non seulement à accepter leur handicap corporel mais aussi à se conformer au rôle social assigné aux

personnes malades et/ou handicapées. Ce rôle là effacerait volontiers tous les autres rôles sociaux dont ceux assignés à l'identité sexuelle.

Cette identité d'handicapé se construit à travers le regard que l'on porte sur soi, le regard qu'autrui porte sur soi et le regard qu'on pense que les autres portent ; regards qui renvoient à une image asexuée.

Cette asexuation, cette occultation de l'identité genrée, est induite tant par la société que par l'entourage familial.

Une autre face de la réduction de l'identité genrée est celle d'une vision hyper sexuée : on prête aux handicapés une sexualité débridée, assortie de phantasmes enfermant.

La différence est assimilée à un danger, un handicap est vécu comme décalé par rapport à un corps idéal, ventre plat, muscles brillants ; en outre il pourrait être contagieux ou bien ce serait un signe de malédiction, on est encore là dans le champ des phantasmes.

La négation de l'identité peut aussi s'appuyer sur un processus de ni ni, ni homme ni femme, ni inclus ni exclus.

Plus précisément, comment assigne-t-on et comment peut-on déboulonner l'assignation ?

On assigne par des rites de passage : l'annonce du diagnostic, la relégation dans une institution spécialisée, les opérations chirurgicales.

On déboulonne l'assignation par des rites d'éloignement, de renversement : le refus de l'institution, la sortie de l'univers carcéral, (du foyer), l'accès à un logement autonome ; autre mode de renversement : le refus du diktat du corps médical, le refus d'un appareillage inesthétique, la réappropriation de son corps, (qui n'est pas un corps objet de soins), la maîtrise du langage des experts : savoir parler de son corps, de ses besoins, des soins attendus. Ce qui est ici central c'est bien la notion de démocratie sanitaire et du droit des personnes à décider sans s'en remettre au pouvoir absolu d'une médecine autoritaire.

Le renversement, c'est aussi quand le corps honteux, tabou, caché/surexposé, devient le corps emblème, le corps porte parole, par exemple dans un groupe de musique. C'est aussi transgresser, désobéir, prendre des risques, c'est sortir du corps chosifié, le revendiquer comme corps avec une identité sexuée, source d'affirmation, lieu de réalisation. Ce qui revient à développer des compétences et des stratégies dans une perspectives d'ethnométhodes.

Enfin le renversement c'est construire des relations basées sur l'échange avec les auxiliaires de vie, c'est former des professionnels et reconnaître que les usagers sont détenteurs de savoirs à transmettre ; alors on renverse les rôles et les savoirs.

Conclusion

Cette journée a permis de produire de l'inédit en proposant de nouvelles lunettes dans le champ de l'histoire, de l'anthropologie, des pratiques sociales

et de la recherche identitaire ; on voit ainsi l'enrichissement de la réflexion par l'approche de genre.

Elle représente un analyseur/révéléateur des systèmes de domination et des stratégies d'autodétermination, d'*empowerment*, par les méthodes de recherche et de recherche action.

Enfin, elle démontre la pertinence de l'approche de genre pour les acteurs sociaux et les acteurs associatifs.

Dominique Poggi sociologue et musicienne, conceptrice de modèle de formation pour « l'affirmation de soi et l'expression en public », formatrice par la recherche-action.

**L'APPROCHE DE GENRE
DANS LA DÉCONSTRUCTION SOCIALE DU HANDICAP**
Le programme et les intervenantes de la journée d'étude du 14 juin 2008

9 h 30 : Accueil

10 h : Marie-Claude Saint-Pé, sociologue : « Genèse en recherche-action de l'approche de genre dans la déconstruction sociale du handicap »

10 h 30 : Adelyne Beyrie, anthropologue : « Approche anthropologique du handicap moteur et de la grande dépendance : quels imaginaires du corps pour quelles stratégies identitaires ? »

11 h 30 : Sandrine Lely, historienne de l'art : « Corps défigurés, corps figurés. Le regard des artistes avant l'invention du "handicap" (XVIe - XVIIIe s.) »

12 h 30 : Pause repas

14 h : Martine Dutoit, sciences de l'éducation : « différenciation entre hommes et femmes des énoncés et traitement des demandes »

15 h : Maudy Piot, Psychanalyste : « Être mère autrement »

16 h : Catherine Louveau, comité directeur de l'IEC , sociologue des pratiques physiques et sportives, Paris Sud.

16 h 30 : Dominique Poggi, sociologue, animatrice et régulatrice de la journée : synthèse et conclusion.